



Porter plainte contre x suite a une maladie nosocomiale

Par **maogirl22_old**, le **21/09/2007** à **16:06**

bonjour,

suite a mon accouchement il y a quelques mois et a cause de la péridurale, j'ai contracté une méningite bactérienne. Le personnel a réfléchi pendant 36h après la déclaration de la maladie avant de me transférer aux urgences dans un hôpital, a la demande de mon concubin.

je suis restée 15j a l'hôpital sans pouvoir voir mon nouveau né et mon 1er enfant. a la suite de cela, j'ai averti la DDASS et l'ARH de ce qui m'était arrivé. ceux ci ont menés une enquête qui a révélé des "dysfonctionnement dans la prise en charge du patient et dans le respect de l'hygiène".

Sous les conseils d'un juriste de ma protection juridique, j'ai porté plainte contre X, au procureur de la république (les gendarmes m'ont dit de faire ça).

Hier, j'ai été convoqué au commissariat pour rédiger ma plainte. le capitaine m'a averti qu'il allait saisir mon dossier médical a la maternité et a l'hôpital afin de le confier a un médecin légiste pour expertise.

D'après vous, qu'elle va être la suite des événements ? je ne vais quand même pas aller au tribunal ? car tout le personnel de la maternité m'en veut (j'ai oublié de préciser que la maternité a été fermée suite a l'inspection des médecins, il n'y aura plus jamais d'accouchement la bas)

merci de me renseigner !!

je suis vraiment dans le flou et je ne connais personne qui puisse m'aider

Par **Jurigaby**, le **21/09/2007** à **16:39**

Bonjour.

Quel était le motif exact de la plainte (cad le fondement juridique)?
C'était blessures involontaires?

vous êtes vous constitué partie civile pour demander réparation du préjudice subi?

Par **maogirl22_old**, le **21/09/2007** à **18:46**

non, rien de tout cela.

J'avais juste écrit une lettre au procureur de TGI en lui disant que je souhaitais plainte contre X pour la maladie nosocomiale (méningite) que j'ai contracté a la maternité. et c'est lui qui a mandaté les officiers de police pour faire un enquête. Tout ca est inconnu pour moi.

pour le moment j'ai juste fait le récit des evenements avec le capitaine de police, dans ma plainte et c'est tout.

qu'en pensez vous ?

Par **caoutchoou**, le **24/03/2008** à **19:15**

Bonjour,

ma soeur ayant accouché par césarienne a contracté une infection nosocomiale qui l'a fait retourné à l'hopital depuis mnt une semaine . Je voulais savoir si finalement vous avez porté plainte et ce qu'il en a été pour vous.

Merci

Par **steeven**, le **13/11/2008** à **16:06**

j ai un amis qui s'est fait opérer pour une tumeur au cervelet l'operation s'est bien passé mais 3 semaines après, il a fait une septicémie comme il ont mis 3 jours pour réagir il est decédé en plus il avait attrapé une bactérie a l hopitale il avbait 28a il faudrait des sanctions severes et des controles strict dans les hopitaux car en france le grand probleme d'insécurité est a l hopitale mais beaucoup de gens le savent pas, je suis dans une association et ont fait des manifs a ce sujet, si vous voulez des renseignements contacter moi jpstade@msn.com